

## Soyons précis

**Date :** 4 février 2014

Il m'arrive d'écrire ici que Jacques Delanoë a été appointé pour un montant de :

17.940 €

C'est un raccourci, et je m'en voudrais de trop d'approximation.

En réalité, nous ne savons pas à coup sûr combien a été personnellement payé Jacques Delanoë puisque Jacques Delanoë n'est que le gérant de la société unipersonnelle GFT dont il est l'associé unique, et que les statuts prévoient seulement que la rémunération du gérant est fixée par l'associé unique !...

Mais là on est au cœur du « secret des affaires »... ;-)

Ce que l'on peut dire, parce que ça c'est public, c'est que **la société GFT est une jeune société, breillienne d'adoption...** mais native de Nantes, où elle a été créée le 29 octobre 2010 - à une époque où Jacques Delanoë devait intégrer des préoccupations de non concurrence, suite à son éloignement de l'agence EuroRSCG 360 - et où elle a été inscrite au registre du commerce au nom de jeune fille de son épouse, avant d'être rapatriée au domicile conjugal et de changer de mains en même temps que de forme juridique le 1<sup>er</sup> avril 2012.

Je ne rentre pas dans les détails.